

Formation DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques

Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation pour contribuer à la transcription de cet inventaire dans l'application DUER; pour faire vivre la démarche d'évaluation des risques de façon continue afin d'améliorer la sécurité et la santé au travail.



MODALITES DE LA FORMATION

Présentiel



PUBLIC CIBLE

Chefs
d'établissement,
adjoints,
gestionnaires,
Assistants de
prévention,
référents d'unité...



COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Inscrire son action
dans le cadre des
principes
fondamentaux du
système éducatif
et dans le cadre
réglementaire de
l'école.



OBJECTIFS & CONTENUS DE LA FORMATION

Définir les unités de travail et leur(s) référents.

Connaître les aspects réglementaires liés au DUER:

Connaître la démarche globale de prévention des risques professionnels.
Acquérir le vocabulaire nécessaire à la mise en place de cette démarche.

Connaître le fonctionnement de l'application dématérialisée.

Mettre en place un programme de prévention à partir de l'analyse du DUER.



POUR EN SAVOIR PLUS

Équipe de pilotage :

Conseiller de prévention départemental

Marie-Laure Gambirasio _Chargée d'Ingénierie de Formation (EAFC)
Marie-Laure.Gambirasio@ac-grenoble.fr

Ressources :

[Décret 82-453 du Code du travail](#)